CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E179447** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/04/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 2019B00799

Siret : 850 606 450 00037

Code NACE : 7112B

Numéro caisse de congés payés : 4601493-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78218062

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78218062

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : VERNAZZA

Sigle : VMBC

214 BIS RUE DU 4 AOUT 1789
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 78 31 28 55 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
AMALFI (845 186 774) / CHATOT NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : compta@vzza.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 345 778 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	17	24/03/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	17	24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 13:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.